

Arrêté fédéral sur l'immobilier du DDPS

(Message sur l'immobilier du DDPS 2006)

du 28 novembre 2005

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les art. 163, 167 et 173 de la Constitution¹,
vu le message du Conseil fédéral du 25 mai 2005²,
arrête:*

Art. 1 Crédit d'engagement assujetti au frein aux dépenses

Un crédit d'engagement de 32 700 000 francs est accordé au Conseil fédéral pour le projet «Bure (JU), place d'armes, nouveau Centre d'instruction pour le combat (CIC) Ouest».

Art. 2 Crédit d'engagement non assujetti au frein aux dépenses

Des crédits d'engagement d'un montant de 294 278 000 francs, sous la forme d'un crédit de programme, sont accordés au Conseil fédéral.

Art. 3 Crédits de paiement

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (Etat-major de planification de l'armée) est habilité à inscrire les crédits de paiement correspondants dans le budget annuel.

Art. 4 Transferts de peu d'importance

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (Etat-major de planification de l'armée) peut, après entente avec le Département fédéral des finances (Administration fédérale des finances), procéder à des transferts de peu d'importance entre articles dans le cadre du crédit d'engagement.

¹ RS 101
² FF 2005 3371

Art. 5 Disposition finale

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil des Etats, 19 septembre 2005

Le président: Bruno Frick

Le secrétaire: Christoph Lanz

Conseil national, 28 novembre 2005

Le président: Claude Janiak

Le secrétaire: Ueli Anliker

Composition des crédits d'engagement sollicités

1 Crédit d'engagement assujetti au frein aux dépenses

	Francs
Bure (JU), place d'armes, nouveau Centre d'instruction pour le combat (CIC) Ouest. <i>(ch. 2.1.5, 3.1 et 3.2 du message sur l'immobilier du DDPS 2006)</i>	32 700 000
Total assujetti au frein aux dépenses	32 700 000

2 Crédit d'engagement non assujetti au frein aux dépenses

	Francs
2.1 Projets supérieurs à 10 millions de francs	
Construction d'une dépendance de bureaux et de locaux techniques en faveur d'une centrale d'engagement de la Base d'aide au commandement. <i>(ch. 2.1.6 du message sur l'immobilier du DDPS 2006)</i>	17 400 000
Crédit additionnel pour le transfert des systèmes informatiques et de communication des Forces aériennes sur l'aérodrome militaire de Dubendorf (ZH). <i>(ch. 2.1.9 du message sur l'immobilier du DDPS 2006)</i>	11 500 000
2.2 Projets ne dépassant pas 10 millions de francs	
Projets selon les ch. 2.1.7, 2.1.8, 2.2.2 et 2.3.6 du message sur l'immobilier du DDPS 2006	265 378 000
Total non assujetti au frein aux dépenses	294 278 000
Total général des nouveaux crédits d'engagement	326 978 000

